

École maternelle Louis Pasteur

12 rue des Veaux 67000 Strasbourg
Tél : 03 88 35 52 36
Courriel : ce.0670262W@ac-strasbourg.fr

Compte rendu du 3^{ème} conseil d'école

MARDI 30 MAI 2017

Présents :

Louise Bittendiebel, Isabelle Champougny, Anne, Chevillard-Pradier : enseignantes ;
Anne-Laure Bourger, Magali Desbois, Elise Michot-De Saint Hilaire, Jean-Charles Vernaelde : parents délégués
Pauline Dépret : Responsable Éducative de Territoire (RET) : Mairie

Absents : Michèle Trometer : enseignante ; Robert Herrmann, Adjoint de quartier ; Céline Flick : Responsable Périscolaire de Site ; Jean-Marie Vix : Responsable Technique de Site.

1) Organisation des récréations :

Dans le cadre du projet d'école, les enseignantes poursuivent l'amélioration du temps de la récréation : Depuis quelques semaines, une partie des enfants (¼) va jouer soit dans la cour arrière, soit dans le verger. Jeux de bac à sable, jeux de construction, livres leur sont alors proposés. Chaque jour de la semaine, les mêmes groupes de couleur se retrouvent. Le planning est accroché sous le préau. Les enfants sont ainsi amenés à jouer avec des enfants d'autres classes et d'autres niveaux. Cette organisation permet également de ne pas avoir les quatre classes en même temps dans la cour et de diminuer chtes et situations conflictuelles.

Par fortes chaleurs, il est rappelé aux parents de ramener casquette ou chapeau pour son enfant.

2) Bilan des sorties à Rhinau :

Parents et enseignants ont beaucoup apprécié cette sortie (le 2 mai pour les deux classes du RdC, le 9 mai pour celles de l'étage). Didier, le fermier, a parfaitement adapté aux enfants de maternelle son discours et le rythme des activités proposées. Il a également fait participer parents et enseignants dans une bonne ambiance générale.

Les parents ont payé l'entrée et le repas de leur enfant. La dotation « transport » a permis de subventionner la moitié des cars. La coopérative scolaire a payé l'autre moitié. Elle a également payé les repas des parents accompagnateurs. Leur entrée était gratuite.

3) Bilan du projet bibliothèque :

Les parents délégués transmettent des retours partagés sur la nouvelle formule. Certains parents, ayant participé au projet, leur ont fait part d'un manque d'attention de certains enfants. D'autres ont été très enthousiaste et souhaitent reparticiper l'année prochaine.

Les enfants sont répartis par groupes de 5-6 pour les classes du bas et 9-10 pour les classes du haut. Les lectures en bibliothèque permettent un rapport au livre différent de celui proposé en classe. Par petits groupes, les élèves peuvent interagir avec le lecteur : discussions autour du livre, choix du livre... En classe, les livres lus sont imposés et le groupe de 27 à 30 enfants ne permet pas la même liberté de parole.

Les thématiques peuvent aussi parfois être différentes entre la classe et la bibliothèque. Des lectures en allemand ont pu se faire par des parents germanophones.

4) Point sur la kermesse :

Les fours à tarte flambées ont été réservés par le comité kermesse.

Un rappel a dû être fait pour compléter les lots de tombola.

Une belle et grande affiche a été accrochée près de la porte d'entrée. Les parents peuvent s'inscrire à un ou plusieurs ateliers.

5) Point sur la coopérative scolaire :

Bénéfices :

Coopérative : 2 300 €

Vente photos : 300 €

Vente sacs : 250 €

Total : 2850 € (hors kermesse)

Dépenses :

Assurance : 270 €

Sortie Kehl : 110 €

Ferme de Rhinau : 640 €

Cinéma : 490 €

Achat matériels classe : 770 €

Fêtes et goûters : 620 €

Total : 2 900 €

6) Retards des élèves :

Depuis que la porte de l'école est fermée à 8h30 et le portail à 8h35, il y a un peu moins de retards. Néanmoins, certains parents restent coutumiers du fait.

Désormais, l'adulte de surveillance (directrice, enseignante ou ATSEM) prendra en charge au portail les enfants retardataires et les emmènera en classe.

La directrice rappelle que les retards perturbent le déroulement de la classe. L'adulte de surveillance (ATSEM, enseignante ou directrice) a des missions plus importantes que celle de portier. Aussi, l'ouverture de la porte après 8h35 ne sera pas une priorité.

Les tickets de cantine étant ramassés à 8h30 pour permettre comptabilisation et commande des repas en temps et en heure, celle des retardataires ne sera pas garantie.

Points parents :

7) Remplacement de la maîtresse d'allemand :

L'annonce de l'absence programmée de l'enseignante d'allemand, Michèle Trometer (congé maternité de 11 semaines) a été faite à l'Inspection de l'Education Nationale, par la directrice dès qu'elle en a eu connaissance. Malgré cela, le remplacement n'est pas assuré par un enseignant d'allemand, en raison du manque d'enseignements d'allemand, auquel s'ajoute une pénurie de remplaçants.

Les parents délégués vont adresser un courrier à M. PETER, Inspecteur de l'Education Nationale.

8) Rythmes scolaires :

Les parents délégués interrogent les enseignantes sur leur évaluation de la semaine à 4,5 jours.

Elles témoignent d'une plus grande nervosité des élèves le jeudi et d'une plus grande fatigue le vendredi, perturbant la qualité des apprentissages en fin de semaine. Il est également constaté une augmentation des départs vers les écoles élémentaires privées, qui, elles, ne sont pas contraintes de mettre en œuvre la semaine à 4,5 jours.

Les parents délégués rapportent les constats des parents : une plus grande fatigue depuis la mise en place des nouveaux rythmes.

La question de la pertinence de ces nouveaux rythmes se pose pour des enfants en maternelle, d'autant plus qu'aucune activité sur le temps périscolaire de type NAP ne leur est proposée.

Les parents délégués réitèrent donc leur demande de revenir aux anciens rythmes scolaires (semaines de 4 journées de 6 heures). Ils sont rejoints par les enseignantes dans cette demande.

Information de la Direction de l'Enfance et de l'Éducation concernant les mesures éducatives (information donnée par la RET le lendemain du CE) :

« A ce jour les orientations du nouveau gouvernement concernant les rythmes scolaires et les activités éducatives ne sont pas connues de façon formelle. Quel que soit le projet de ce nouveau gouvernement il ne pourra être mis en œuvre à la rentrée 2017. »

9) Vigipirate :

Les parents ne sont toujours pas satisfaits, car l'organisation mise en place (enseignante, ATSEM ou directrice de surveillance entre 8h10 et 8h35) entraîne l'absence d'un adulte dans la classe.

Ils réitèrent donc leur demande de moyens supplémentaires : une personne externe au personnel de l'école pour assurer la surveillance des personnes entrant dans l'établissement entre 8h10 et 8h35, 11h50-12h00, 13h40-13h50 et 15h35-15h45.

10) Amélioration observée du périscolaire :

Les parents constatent une amélioration : les animateurs témoignent de plus d'attention à l'égard des enfants.

Une rencontre entre animateurs, enseignants et RPS est prévue le 31 août. La présence des parents délégués est à confirmer.

La proposition d'associer l'équipe du périscolaire à la réunion de rentrée (7 septembre) est retenue.

11) Utilisation de produits d'entretien bio :

A 85%, les produits d'entretien sont bios (il reste du stock à écouler).

Les produits de nettoyage des tables et des sols notamment sont bios.

12) Place Mathias Mérian :

Les enfants de la classe des oursons ont planté des fleurs variées, de la sauge et des herbacées.

Les animations autour de ce projet (observation à la loupe des insectes et autres habitants du jardin -vers de terre) étaient de qualité pour le lancement avec les enfants.

Les parents regrettent que l'impulsion donnée par la mairie lors de l'inauguration de cette place se soit épuisée.

Points mairie :

13) Remplacement des ATSEM malades :

L'école a droit à 2,5 postes d'ATSEM, correspondant aux quotas établis par la Mairie.

Le 1/2 poste est important mais n'a jamais été remplacé pendant 4 semaines.

Les enseignantes ont dû travailler avec seulement 2 ATSEM, voire 1 ATSEM. Cela perturbe fortement les apprentissages, puisque l'ATSEM a un rôle clé dans le fonctionnement de la classe et de l'école.

Les absences pour arrêt maladie et pour formation ne sont remplacées que si des remplaçantes ATSEMs sont disponibles.

14) Déplacement des ordinateurs de la BCD dans les salles de classe :

L'ordre de service a été validé depuis le dernier conseil d'école et des mesures pour le câblage ont été prises.

Mais rien n'a été réalisé à ce jour !

Cela fait deux ans que la demande a été faite et qu'elle est rappelée à chaque conseil d'école.

15) Local poubelle – 2ème réitération de la demande : toujours dangereux :

La sécurisation du local avec de grands panneaux de bois sera réalisée en juillet, avec une peinture sur laquelle les enfants pourront dessiner.

16) Pied des arbres : DANGER : comblement des creux et bosses demandé

Des enfants sont tombés et se sont fait des blessures.

Le comblement être fait en juillet.

17) Banc adulte : réitération de la demande

Monsieur Herrmann nous avait assuré de la possibilité d'en installer un dans la cour, pour permettre aux enseignantes souffrant de problème de dos de ne pas rester debout pendant 30 minutes.

Il n'a toujours pas été installé.

18) Boîte aux lettres de l'école : pas étanche

Une nouvelle boîte aux lettres protégée et étanche a été installée depuis peu. Elle a été installée à l'aplomb de la grille, empêchant ainsi son escalade pour pénétrer dans la cour.

Fin de la séance à 20h30.

Anne Chevillard-Pradier
Directrice

Anne-Laure Bourger
Secrétaire